



Lichen Plan Pilaire (LPP)

Qu'est-ce que c'est ?

Le lichen plan pilaire est une **maladie inflammatoire du cuir chevelu**. Il ne s'agit pas d'un champignon ni d'une maladie contagieuse.

Il s'agit d'une forme particulière de lichen plan qui touche les follicules pileux et peut entraîner une **chute de cheveux définitive (alopécie cicatricielle)**.

Cette maladie est rare et évolue de façon chronique.

Qui est concerné ?

Elle touche surtout les adultes entre 25 et 70 ans, avec une moyenne autour de 50 ans.

Les femmes sont plus souvent atteintes que les hommes.

Pourquoi apparaît-elle ?

La cause exacte n'est pas connue.

Il s'agit probablement d'une réaction du système immunitaire qui attaque les follicules pileux.

Cette inflammation détruit progressivement les racines des cheveux, empêchant leur repousse.

Certaines maladies peuvent être associées, notamment des troubles de la thyroïde ou un diabète.

Comment se manifeste la maladie ?

Les signes les plus fréquents sont :

- Une chute de cheveux localisée, souvent en plaques
- Une rougeur autour des cheveux
- De petites squames (pellicules épaisses autour des cheveux)
- Une disparition progressive des follicules (zones lisses sans pores visibles)

Les zones les plus souvent atteintes sont le sommet du crâne et les côtés.

Avec le temps, les zones sans cheveux deviennent lisses et claires, correspondant à une cicatrice.

Des symptômes peuvent être associés :

- Démangeaisons
- Sensation de brûlure ou de tension du cuir chevelu

Il existe plusieurs formes de la maladie, dont certaines peuvent toucher la ligne frontale (recul des cheveux), les sourcils ou d'autres zones pileuses.

Parfois, d'autres atteintes du lichen plan peuvent être présentes (peau, ongles, muqueuses).

Comment fait-on le diagnostic ?

Le diagnostic est généralement posé par un dermatologue grâce à l'examen du cuir chevelu.

Un prélèvement de peau (biopsie) peut être nécessaire en cas de doute.

Quelle est l'évolution ?

La maladie évolue de façon variable selon les personnes.

Elle peut progresser pendant plusieurs mois ou années, puis se stabiliser.

Dans certains cas, l'évolution peut être rapide.

La perte de cheveux est **définitive dans les zones cicatricielles**.



Peut-on guérir ?

On ne peut pas faire repousser les cheveux perdus dans les zones cicatricielles.

L'objectif du traitement est de :

- ralentir la maladie
- stopper l'inflammation
- préserver les cheveux restants.

Quels sont les traitements ?

Le traitement dépend de la sévérité et de l'évolution.

Les traitements locaux sont le plus souvent utilisés en première intention :

- Corticoïdes en application sur le cuir chevelu
- Injections locales de corticoïdes
- Crèmes immunomodulatrices (comme le tacrolimus)

Un traitement complémentaire peut être proposé :

- Minoxidil pour améliorer l'aspect des cheveux restants

Dans les formes plus sévères, des traitements par voie orale peuvent être nécessaires :

- Corticoïdes
- Méthotrexate ou autres traitements immunomodulateurs

Les résultats sont variables selon les patients.

Mesures complémentaires

Des solutions esthétiques peuvent aider :

- Techniques de coiffure ou camouflage
- Tatouage des sourcils
- Prothèses capillaires
- Greffe capillaire dans certains cas stabilisés

Suivi

Un suivi régulier est nécessaire, souvent sur le long terme, car la maladie peut récidiver ou réévoluer.

À retenir

Le lichen plan pilaire est une maladie rare du cuir chevelu pouvant entraîner une perte de cheveux définitive.

Un diagnostic précoce et une prise en charge adaptée permettent de limiter son évolution.